VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

# AIDER MON FRÈRE ACCRO AUX DROGUES DURES ET ALCOOLIQUE.

Par Profil supprimé Postée le 01/08/2019 16:01

Mon frère âgé de 32 ans consomme depuis longtemps et quotidiennement toutes sortes de drogues dures mais depuis environs 8 ans est également alcoolique. Cette situation ne lui déplaît pas et travaillant il se paye lui même ses consommations mais il y a deux jours, j'ai trouvée des seringues chez lui. Cela m'inquiète beaucoup et il faut l'aidée mais il n'est absolument pas conscient de la gravité de sa situation. Est-il possible de le faire hospitaliser dans un centre de désintoxication sans son accord étant donné qu'il est majeur et pas sous tutelle ? J'ai déjà essayée d'avoir une discussion à ce sujet avec lui mais il est impossible de lui faire entendre raison.
Merci de m'aider à trouver une solution pour lui.

---

**Mise en ligne le 02/08/2019**

Bonjour,

Vous êtes préoccupée à juste titre par les consommations de quantitté de produits de votre frère depuis longtemps maintenant, mais également par une découverte récente de seringues à son domicile.

Vous avez tenté d'échanger avec lui sur le sujet, ce qui est bien sûr la chose à faire, mais vous ne vous êtes pas sentie entendue. Les proches d'un consommateur peuvent souvent se trouver confronté à du déni de leur part et il est parfois nécessaire d'y revenir plusieurs fois, de manière espacée afin que l'interlocuteur ne se sente pas harcelé et risque de rompre la communication.

Nous vous mettons en fin de réponse un lien vers une page de notre site qui donne quelques conseils et pistes pour envisager ces échanges.

Pour répondre à votre question, la loi ne permet pas d'obliger un consommateur à faire une démarche de soins contre son gré dans le cadre de consommations de stupéfiants. De plus si le consommateur n'est pas lui-même décidé de l'utilité d'une telle démarche, l'efficacité ne sera pas au rendez-vous.

Pour autant nous mesurons bien l'inquiétude et la souffrance que vous pouvez ressentir en tant qu'entourage. Très souvent les consommateurs réguliers de drogues sont des personnes en souffrance (même s'ils le nient comme moyen de défense) et font souffrir leurs proches.

C'est une situation bien connue et qui est accompagnée par les professionnels du domaine de l'addictologie.

Il vous est tout à fait possible en tant que proche de vous orienter vers des structures nommées Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Les équipes sont généralement composées de médecin addictologue, psychologue, infirmier...

Le cadre de l'accueil se fait sans jugement, de manière confidentielle et gratuite.

Vous pouvez y trouver soutien et conseils dans ce que vous traversez avec votre frère. Nous vous mettons en fin de réponse des coordonnées de CSAPA près du lieu d'habitation que vous nous avez indiqué.

Si vous souhaitez une orientation affinée ou échanger davantage de votre situation, n'hésitez pas à contacter un de nos écoutants.

Nous sommes accessibles tous les jours au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8h à 2h du matin, ou par le Chat de notre site Drogues Info Service de 14h à Minuit.

Bien cordialement.

---

## POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

---

### ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE - CENTRE D'ADDICTOLOGIE DE MONTCEAU

**23 rue de Chalon**
**71300 MONTCEAU LES MINES**

**Tél : 03 85 57 85 33**
**Site web : addictions-france.org**
**Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**

**Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**
**Consultat° jeunes consommateurs : Le mercredi de 14h à 16h, sur rendez-vous**
**COVID -19 : Juin 2022: Accueil sur place, sur rendez-vous.**

Voir la fiche détaillée

**En savoir plus :**

- Il ne veux pas arreter, que faire?